



## Regularisation par travail

Par **kolis**, le **22/09/2013** à **15:48**

bonjour ! j'ai déposé une demande y a 5 mois , y a 3 jour j'ai reçu un récépissé avec autorisation travailler pour 4 mois , ils me demandent de emmener un cdi et accord pour payer les taxes , jusqu'à là tout compris , je suis associé dans un SARL en France de restauration rapide , dont le gérant est mon cousin , qui a carte de resident , et c'est mon société qui me donne un cdi , et je vais réelement y travailler comme salarié , mon cousin veut plus y travailler , le problème , pendant 3 ans y avait pas de salariés dans ce société , jamais , gérants avait des dividendes de résultats de fin d'année, la préfecture va elle accepter le cdi de SARL ou je suis un des associés ? quoi faire ? merci pour votre aide , ayant maintenant droit de travailler , mon cousin m'a déclaré à URSSAF avec un cdd de 2 mois , et il m'a fait un cdi à partir de début novembre et m'a donné son accord de payer la taxe de 800 euros . ils vont accepter ou pas ??? Quoi faire ??? merci !

Par **kolis**, le **23/09/2013** à **18:11**

y a personnes qui connaît rien , merci , c'est urgent

Par **kolis**, le **26/09/2013** à **11:29**

rebonjour ! qui a été dans la même situation , que moi , aidez moi svp , merci merci d'avance